

## OFFRE D'EMPLOI

### Présentation de L'ADAPEI 07

L'Adapei 07 est une Association (loi 1901) fondée en 1963 à l'initiative de parents soucieux de l'éducation et de l'avenir de leurs enfants souffrant d'un handicap intellectuel. L'association conserve et revendique ce caractère familial en défendant également les droits des familles pour que la survenue du handicap ne soit pas synonyme d'exclusion sociale.

L'Adapei 07 accueille et accompagne tout au long de de la vie, des personnes en situation de handicap, dans ses établissements comme en milieu ordinaire.

En sa qualité d'organisme gestionnaire reconnu sur son territoire, son offre médico-sociale est structurée autour de quatre pôles d'activité pour les accompagnements dès l'enfance jusqu'à la fin de vie.

Type d'établissement	Nom de l'établissement
EHPAD	EHPAD LA VOLANE

### Présentation de l'établissement

L'EHPAD accueille 50 personnes âgées dépendantes dans un bâtiment neuf au sein d'un cadre naturel en surplomb du village d'Antraigues. Cet établissement de petite taille se veut familial et convivial et propose aux résidents un éventail de soins et d'activités à visée thérapeutique (médiation animale, musicale).

Ses 32 équivalents temps plein sont engagés dans le projet d'accompagnement d'une population porteuse de troubles du vieillissement et d'affections psychiatriques stabilisées.

Le nouveau bâti permet aux salariés un confort de travail avec des aménagements et matériel adaptés.

## OFFRE D'EMPLOI

L'ADAPEI 07 recherche un/une :	
<b>MEDECIN COORDINATEUR H/F</b>	
Date de l'émission de l'offre d'emploi	Date limite des candidatures
08/07/2025	07/08/2025
Type de contrat	Lieu de travail
CDI	ANTRAIGUES SUR VOLANE
Date de prise de fonction	
Dès que possible	
Temps de travail	
0,20 ETP à 0,40 ETP (de 7h à 14h hebdomadaire) selon les disponibilités	
Qualification(s) demandée(s)	
D.U. MEDECIN COORDINATEUR ou certification en gérontologie (possibilité de passer les diplômes requis sous 4 ans).	
Descriptions du poste proposé	
<p>Avec le concours de l'équipe soignante, le médecin coordonnateur en EHPAD est à la charge de l'élaboration et du suivi du projet de soins de l'établissement, de l'évaluation médicale et de la dépendance des résidents. Il assure, en lien avec le cadre de santé socio-éducatif, l'animation de l'équipe soignante.</p> <p>Il apporte un soutien technique aux représentants légaux et aux professionnels en visant l'amélioration continue du bien-être et de la qualité de vie.</p> <p><b>Définition de l'organisation générale des soins dans l'établissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Participer à l'élaboration du projet de soins de l'établissement qui détermine les modalités de prise en charge des résidents.</li> <li>✓ Conseiller le directeur de l'établissement sur le plan médical.</li> <li>✓ Veiller à la qualité de la prise en charge gérontologique.</li> <li>✓ Veiller à l'application des bonnes pratiques gériatriques.</li> <li>✓ Contribuer à l'évaluation de la qualité des soins.</li> <li>✓ Contribuer à la professionnalisation des équipes.</li> <li>✓ Rédiger le rapport annuel d'activité médicale.</li> <li>✓ Animer la commission de coordination gériatrique chargée d'organiser l'intervention de l'ensemble des professionnels salariés et libéraux au sein de l'établissement.</li> <li>✓ Émettre, avec la commission de coordination, des recommandations concernant l'amélioration de la prise en charge et de la coordination des soins.</li> </ul>	

## OFFRE D'EMPLOI

### Organisation de la prise en charge médicale et paramédicale des résidents

- ✓ Réaliser les visites de pré-admission avec les demandeurs et leurs familles.
- ✓ Conseiller le directeur de l'établissement pour la décision d'admission d'un résident.
- ✓ Évaluer et valider l'état de dépendance des résidents.
- ✓ Suivre, évaluer et réajuster les projets de soin en collaboration avec le cadre de santé socio-éducatif
- ✓ Participer à la réorganisation des soins dans les situations de risques sanitaires exceptionnels ou collectifs
- ✓ Organiser la coordination des professionnels de santé (internes et externes) intervenant dans l'établissement.
- ✓ Veiller, avec les professionnels de santé, à la bonne adaptation des prescriptions de médicaments et de soins.
- ✓ Être le garant du respect des droits et libertés des personnes, et de la qualité des soins prodigués.
- ✓ Organiser la permanence des soins.
- ✓ Organiser le renseignement et le suivi des dossiers de soins.
- ✓ Réaliser des prescriptions médicales en cas d'urgence ou de risques exceptionnels.

### Acteur et partenaire du réseau gérontologique

- ✓ Animer la mise en œuvre de conventions conclues avec d'autres établissements dans le cadre de la continuité des soins.
- ✓ Collaborer à la mise en œuvre de réseaux gérontologiques coordonnés.
- ✓ Contribuer à l'intégration de l'établissement dans les filières de prise en charge des personnes âgées (sanitaires ou médico-sociales).
- ✓ Développer des partenariats avec les acteurs institutionnels locaux : ARS, conseil départemental.

### Convention collective / rémunération

#### Rémunération selon CCN du 15 mars 1966

Grille Médecin – Coefficient de base 1282

+ Prime mensuelle médecin (517€ pour un temps complet)

(à partir de 13 332 K€ par an en fonction de l'expérience professionnelle pour un 0.20 ETP à 26 665 K€ pour un 0.40 ETP)

#### Avantages :

Participation employeur au contrat frais de santé à hauteur de 57%

### Adresse d'envoi des candidatures et personne à contacter

Merci d'envoyer CV et lettre de motivations par e-mail.

ADAPEI 07 – A l'attention de Madame Charlène PINEAU, Directrice des Ressources Humaines,

Mail : [recrutement@adapei07.fr](mailto:recrutement@adapei07.fr)